



SELARL AHRES

Huissiers de Justice Associés

16, rue de la Grenouillère - 01000 BOURG EN BRESSE

Tel : 04.74.21.00.95 - Fax : 04.74.21.43.26

E-mail : huissiers-bourg@ahres.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

CATALOGUE

Vente du mardi 28 février 2023 à 15:00

Lieu : 80 Rue Jules Ferry ZI 01480 JASSANS RIOTTIER

Cette liste est susceptible de modifications jusqu'au moment de la vente.

Les numéros figurant dans la liste ne correspondent pas à des lots, mais à des références d'inventaires, ces matériels ne seront pas systématiquement détaillés.

N° Lot	Description
1	Ferraille à l'extérieur Emplacement : 1- STOCK - Extérieur
2	Bennes et racks à l'extérieur Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION - Extérieur
3	5 bureaux et chaises Emplacement : 3- MOBILIER -
4	3 postes informatiques Emplacement : 4- INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE -
5	Réfrigérateur et photocopieuse - Armoire métallique - Emplacement : -
6	2 tables Emplacement : 3- MOBILIER -
7	2 placards - 4 bureaux 4 chaises - Emplacement : -
8	Poste informatique Emplacement : 4- INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE -
9	Scie à onglet ÉVOLUTION Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
10	Table de travail métallique Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
11	Rack Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
12	Armoire métallique avec outillage presse - Presse plieuse a commande numérique LVD Type 88P2 - Emplacement : -
13	Perceuse sur colonne PROMAC BX 834V Année 2014 Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
14	Perceuse sur colonne SYDMASTER MC 30 Année 2007 Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
15	Touret a bandes PROMAC 322BC Année 2000 - Touret PROMAC 316E Année 2007 - Emplacement : -
16	Poinçonneuse GEKA PUMA 55/E 500 avec outillage Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -

Coordonnées Bancaires :

IBAN : FR68 4003 1000 0100 0039 3508 A81 - BIC : CDCG FR PP

N° Lot	Description
17	Presse plieuse a tablier Type P1MH Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
18	Scie à ruban métaux BOMAR Ergonomic 320.250 DGS avec tapis Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
19	Scie à ruban métaux MACC 315A Année 2001 avec tapis Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
20	Nettoyeur HP LAVOR NPX 1400 Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
21	Racks porte barres vides Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
22	Cisaille à main Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
23	Racks et visserie, cuivre Emplacement : 1- STOCK -
24	Electro portatif Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
25	Transpalette Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
26	Établi, étau, portatif Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
27	Presse Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
28	Perceuse magnétique SOMEFI MAB 485 Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
29	Étagère mezzanine Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
30	Paravents Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
31	Poste à souder KEMPPI WFX 300 Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
32	Palans électriques à câble Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
33	Établis, étaux, ferraille BOX 1 Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
34	Portatif BOX 1 Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
35	Poste à souder GRONIUS VARIO SYNERGIC 4000 VR 3300 Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
36	Portatif BOX 2 Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
37	Gazelle Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
38	Établis, tréteaux, ferraille BOX 2 Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
39	Poste à souder ESAB MIG L305 Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
40	Établi, ferraille, racks BOX 3 Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
41	Poste AIR LIQUIDE Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
42	Poste à souder SAF JUNIOR 403 S Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
43	Poste à souder KEMPI WFX 300 Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
44	Établis, ferraille BOX 4 Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -

N° Lot	Description
45	Poste à souder KEMPPI WFX 300 Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
46	Poste à souder COMMERCY CYTIG 512 Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
47	Portatif BOX 5 Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
48	Ferraille, établis BOX 5 Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
49	Sangles et chaînes Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
50	Cercluse Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
51	Cisaille guillotine PROMECAM OMADA GPS 630 Année 1993 Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
52	Encocheuse à angle SIMASV AF 226/E Année 1998 Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
53	Racks et ferraille BOX 6 Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
54	Scie à ruban FMB OMÉGA Année 1995 avec tapis Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
55	Chargeur de batterie SNB 2100 HP Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
56	Ferraille BOX 7 Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
57	Compresseur d'air BELAIR UNIVERS 10 Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
58	Vestiaires, table, micro ondes Emplacement : 3- MOBILIER -

N° Lot	Description
--------	-------------

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Les objets de quelque nature qu'ils soient sont vendus sans aucune garantie autre que celle de la remise après adjudication. En conséquence, les adjudicataires n'auront aucune action soit en résolution, soit en dommages et intérêts, soit en diminution de prix, à exercer contre le vendeur pour raison, soit d'éviction, soit de défauts apparents, soit même de défauts cachés, à moins que l'éviction ne provienne d'un fait à lui personnel, ou qu'il ne soit prouvé qu'il connaissait les vices cachés.

Les objets sont vendus sans garantie notamment d'état, de désignation, de dénomination, pour défaut d'ancienneté, d'authenticité et sans aucun recours possible contre qui que ce soit et pour quelque cause que ce soit, et sans qu'aucune réclamation puisse être admise une fois l'adjudication prononcée, une exposition publique préalable ayant permis aux acquéreurs de se rendre compte de l'état et de la nature des objets mis en vente.

Ils sont à prendre dans l'état où ils se trouvent et tels qu'ils se poursuivent et comportent aux frais et risques des acquéreurs.

L'officier ministériel en charge de la vente, au nom du vendeur, établit les lots, les réunit, les divise de la manière qu'il juge convenable dans l'intérêt de la vente.

Dans le cadre de ventes volontaires, il se réserve au nom du vendeur la faculté de retirer de la vente les objets meubles et tous biens présentés en vente, qui n'atteindraient pas un prix à sa convenance, et ce même après le commencement des enchères.

Pour les petits lots ou articles les tranches de prix d'enchères seront fixées et convenues au cas par cas, selon l'annonce verbale de l'officier ministériel.

Les adjudicataires sont tenus de déclarer leur identité complète justifiée par la production d'une pièce d'identité, dès l'adjudication prononcée.

En sus du montant de l'adjudication, ils paieront les impôts émoluments et droits au montant de 14,28% TTC.

Les objets sont et demeurent aux risques et périls des adjudicataires dès l'adjudication prononcée. Ils doivent en effectuer l'enlèvement immédiatement à leurs frais risques et périls et sous leur entière responsabilité, l'officier vendeur et les requérants ne pouvant en aucun cas et sous aucun prétexte être rendus responsables des dégâts et dommages de quelque nature qu'ils soient causés aux objets vendus, à l'occasion de l'enlèvement.

Dans le cas où un délai ou sursis à enlèvement serait accordé, cette stipulation n'étant qu'une faculté accordée aux acquéreurs, ne peut faire échec à l'application du présent article.

Pour la vente spécifiquement de véhicules, la remise de ceux-ci ne peut avoir lieu, qu'après paiement effectif par débit du chèque en cas de règlement sous cette forme. Le paiement en espèces est limité au montant de MILLE EUROS (article 1649 quater B du Code Général des Impôts) par article. Pour des raisons d'organisation matérielle l'enlèvement des véhicules ne pourra avoir lieu qu'à compter du mardi suivant la vente, sans frais supplémentaire de gardiennage.